

## Burundi : des descendants d'Omanais veulent être reconnus par leur pays

RFI, 27 août 2013 Une cinquantaine de ceux que les Burundais ont toujours appelés « les Arabes » ont organisé un sit-in hier, lundi 26 août devant les bureaux du Haut commissariat pour les réfugiés (HCR) au Burundi, pour réclamer que leur pays d'origine, le riche sultanat d'Oman, leur accorde la nationalité de ce pays, ou alors qu'ils soient reconnus pour ce qu'ils sont dans les faits : des apatrides. Hommes, femmes et enfants ont manifesté silencieusement, brandissant des pancartes disant « Non à l'apatridie » ou encore : « Nous voulons rentrer chez nous à Oman ». Mais les choses ne sont pas si simples. « Nous demandons notre nationalité. Nous voulons rentrer chez nous à Oman. On n'a pas cette autorisation parce que nous sommes sans papiers ici, au Burundi. Mais on ne veut pas rester ici », clame cette jeune femme de 22 ans qui cache mal son désespoir.

Comme les 1 300 autres personnes qui sont dans le même cas au Burundi, elle descend de commerçants ou d'anciens esclavagistes arrivés du sultanat d'Oman à la fin du XIXe, début du XXe siècle. Aujourd'hui, leurs descendants se retrouvent dans un vide juridique total, avec un document provisoire qui ne leur permet pas d'envoyer leurs enfants à l'école, de voyager ou tout simplement, d'ouvrir un compte bancaire. « Ni Burundais, ni apatrides » Ces descendants Omanais étaient déjà présentés devant les bureaux du HCR à Bujumbura, il y a un an, ils sont donc revenus parce rien de ce qui a été promis n'a été fait. « Pour le moment, on n'est ni Omanais, ni Burundais, ni apatride leur représentant, Nassor Mohamed. On voulait qu'ils se décident, c'était le silence, on avait demandé des rendements depuis quatre mois, mais personne ne voulait nous recevoir ». Le HCR assure de son côté qu'il n'a pas cessé de chercher une solution définitive à une situation qui semble de plus en plus inextricable. « Apparemment c'est bloqué, avoue la représentante du HCR au Burundi, Catherine Huck. Nous allons voir si ça peut être débloqué, c'est le rôle du HCR de voir si le sultanat d'Oman ne peut pas nous dire si ces personnes sont de nationalité omanaise ». Quant à l'autre solution on n'en est encore loin, car le Burundi n'a pas encore ratifié la convention sur l'apatridie.